Impôt sur le revenu

Nous sommes prêts à voter, monsieur le président.

M. Cosgrove: Si l'on fait abstraction des phrases creuses du député de Mississauga-Sud, monsieur le président, les chiffres qu'il a utilisés confirment ce que je disais. On prévoyait, à l'origine, des recettes de 80.3 milliards de dollars, en réalité nous n'avons perçu que 66 milliards de dollars. C'est ce que je disais. La performance de l'économie ne témoigne pas de l'augmentation des recettes que l'on trouve dans le rapport que le député a montré. Il ne peut pas voir la logique de cela, parce qu'il fait de la politique. Nous refusons les amendements du député. Ils ne soutiennent pas sa thèse. Nous sommes prêts à voter.

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à voter? Le député de Winnipeg-Nord désire-t-il participer au débat?

M. Orlikow: Oui, monsieur le président. Je voudrais prendre quelques minutes. Lorsque le député de Mississauga-Sud disait que nous étions prêts à voter, il ne parlait pas pour moi.

Je voudrais revenir sur un sujet que j'ai soulevé la semaine dernière. J'étais à un comité ce matin et je n'ai pas pu être présent à la Chambre. La Fédération canadienne des entreprises indépendantes à déjà fait savor que la transformation de l'obligation pour le développement de la petite entreprise en obligation pour la petite entreprise était une grave erreur et représentait une dissuasion pour la petite entreprise. Ce point de vue n'est pas apparu soudainement, après le changement. La question avait été soulevée lorsque le projet de loi avait été déposé à la Chambre par le ministre. On en parle dans un article du *Financial Post* du 31 janvier 1981 sous le titre «La petite entreprise: la nouvelle obligation ne donnera rien»; je voudrais vous en lire quelques paragraphes:

... l'obligation pour la petite entreprise fait l'objet d'attaques de la part des petites entreprises et des prêteurs et pourrait bien ne pas durer longtemps.

De l'avis général, le programme d'obligations d'Ottawa, qui était un outil utile de création d'emplois et d'expansion des entreprises, à une époque de taux d'intérêt élevés, n'est plus qu'un expédient et n'offre qu'une aide financière restreinte.

• (1630)

Lorsque le programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise ... a été lancé en 1980, une petite entreprise pouvait obtenir un prêt à faible taux d'intérêts pour acquérir des valeurs immobilisées, pour ses travaux de recherche et de développement ou pour faire face à des difficultés financières.

On dit ensuite dans l'article, à propos du budget du 12 novembre 1981:

... on a laissé tomber l'aspect expansion des entreprises du programme et du coup, les OEPE sont devenues tout simplement des obligations pour la petite entreprise ...

Après quoi on peut lire ceci:

... après le 31 janvier, date à laquelle le programme des OEPE prend fin, les nouvelles obligations ne seront plus accordées qu'aux entreprises en difficulté financière.

L'article dit ensuite ceci:

... les entreprises intéressées à emprunter pour s'agrandir ne pourront plus bénéficier du programme. En outre, les nouveaux critères d'admission au programme risquent d'être si restrictifs que bien peu d'entreprises en difficulté pourront obtenir des obligations.

Je ne citerai pas les déclarations d'un porte-parole de la Banque canadienne impériale de commerce ni de Philip Walton, vice-président régional de RoyNat, qui vont dans le même sens.

La semaine dernière, nous avons demandé au ministre de nous fournir des chiffres. Il nous a dit qu'il ne les avait pas et que de toute façon, l'argument ne tenait pas débout. Nous avons justement des chiffres que je voudrais que tout le monde sache. Ils émanent de l'Association des banquiers canadiens selon laquelle, entre la date de création du programme et le 31 décembre 1982, 2,966 millions ont été accordés au titre du programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise et du programme des obligations pour la petite entreprise. Ces chiffres montrent par ailleurs que depuis que les entreprises ne peuvent plus souscrire d'obligations pour s'agrandir, soit depuis un an, 578 millions seulement ont été accordés, contre 2,388 au cours des 18 mois précédents. En d'autres termes, lorsque le gouvernement a substitué les obligations pour la petite entreprise aux obligations pour l'expansion de la petite entreprise, le montant des prêts a diminué de deux tiers ou des trois-quarts.

Ce que nous avons dit la semaine dernière et que d'autres députés ont rappelé aujourd'hui ne s'est pas révélé vrai après coup. On s'y attendait depuis longtemps, depuis le jour où le gouvernement a proposé d'abandonner le programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise pour limiter l'octroi des obligations aux entreprises qui sont aux prises avec de graves difficultés financières.

Je pourrais poursuivre longtemps encore, mais telle est la situation. Nous sommes conscients, comme d'autres organismes tels la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, que le gouvernement a commis une grave erreur en entérinant ce changement dans le projet de loi.

M. Cosgrove: Si le député avait ajouté quelque chose de nouveau, je pourrais commenter ses deux points au nom du gouvernement, mais il s'est contenté de répéter ce que le leader parlementaire de son parti a déclaré à deux ou trois reprises aujourd'hui. Il a simplement répété aussi ce qu'a dit le député de Mississauga-Sud. Si le gouvernement croulait sous l'argent et n'était pas aux prises avec le déficit actuel qui est dû à une baisse générale des revenus et une augmentation parallèle des dépenses au titre des programmes sociaux comme l'assurance-chômage, il pourrait naturellement offrir à tous les secteurs de l'économie une aide à l'expansion.

Nous ne pouvons faire cela surtout si l'opposition critique vertement le gouvernement quand il se présente à la Chambre pour expliquer sa position déficitaire. L'opposition ne cesse de nous reprocher de gonfler le déficit même si nous lui expliquons que nos programmes sont conçus pour aider les nécessiteux.

Je suis certain que les contribuables canadiens qui attendent qu'on leur rembourse quelque 6 milliards n'ont pas été très heureux cet après-midi que le leader parlementaire du député ait reproché à notre parti de faire perdre le temps de la Chambre. Nous avions demandé un vote et le député s'est levé pour poser une question à laquelle nous avions déjà répondu à quatre reprises. N'est-ce pas exaspérant à la longue? C'est sûrement décevant pour les Canadiens qui attendent ces remboursements que d'assister à des scènes absurdes comme celle de cet après-midi.